

# Le réseau sportif local, c'est aussi l'affaire de la commune

Autor(en): **Wunderlin, Urs / Tobler, Willy / Kaenel, Jean-Pierre von**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995909>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

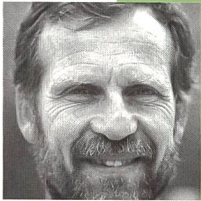
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le réseau sportif local, c'est aussi l'affaire de la commune

La commune peut jouer un rôle phare dans la mise en place d'un réseau local de sport, comme le montrent les exemples que nous vous invitons à découvrir ci-après et qui ont été présentés lors de l'Arène sportive.



## «Le réseau donne sa place au sport»

Urs Wunderlin,  
Office des sports  
de la Ville de  
Winterthur.  
Adresse: Sportamt  
Winterthur,  
8402 Winterthur

«La Ville de Winterthur a élaboré un programme global de politique sportive qui a pour objectif, entre autres, de développer des synergies avec d'autres domaines: au-delà du positionnement du sport dans la vie de la cité, de son importance en termes de qualité de vie et d'utilité sociale, il convient également de prendre en compte sa dimension économique (prosperité de la ville, engagement financier de cette dernière en faveur du sport).

Deux organes sont impliqués dans le réseau local de sport: un groupe de pilotage et un groupe chargé de l'application des décisions prises. Le groupe de pilotage œuvre sur le plan politique, en traitant

les dossiers d'actualité et en élaborant les bases nécessaires aux prises de décision. Ce processus doit faire l'objet d'un large consensus. L'autre groupe, quant à lui, décide de la manière dont seront affectées les ressources disponibles, les pouvoirs publics, représentés par l'office des sports, étant en fin compte responsables de la

concrétisation des décisions prises. Ainsi, ce dernier est notamment chargé d'informer la population (prospectus, calendrier des manifestations sportives, etc.), de mener à bien certaines tâches de marketing ou encore de représenter les intérêts du sport auprès des autorités.

A travers le réseau, c'est en fait la démocratisation des prises de décision que l'on cherche à encourager. C'est une condition préalable à l'amélioration de l'image de marque du sport. Les responsables souhaitent davantage de transparence, en particulier en ce qui concerne l'affectation des ressources. Il est très important, à cet égard, de se fonder sur des critères objectifs. Force est de constater, toutefois, que les membres du réseau (les clubs, par exemple) craignent encore de ne pas pouvoir faire entendre suffisamment leur voix. Ils font encore preuve d'une certaine pusillanimité, en particulier lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes nouveaux.

Je suis convaincu que les réseaux de sport joueront un rôle important à l'avenir. Mais, pour qu'ils soient vraiment efficaces, il faut absolument assurer une coordination au niveau national, par exemple entre l'AOS et les communes.»

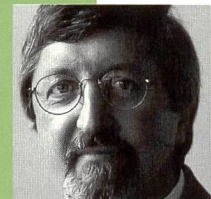
«La commune de Lyss a créé, il y a quelques années de cela, une commission de sport qui réunit des représentants de partis politiques et de clubs. Elle est responsable de la planification des nouvelles constructions et de l'aménagement des installations existantes, de l'entretien et de la rénovation des équipements sportifs et de la coordination de leur utilisation par les écoles et les clubs. La commission siège tous les deux mois, ce qui permet d'assurer le suivi des travaux et de l'échange d'informations. Cette structure, dans laquelle tous les partenaires représentés se trouvent sur le même plan, a fait ses preuves.

A mon avis, il serait souhaitable de renforcer encore ce réseau horizontal et de l'ancrer plus fortement sur le plan institutionnel. En effet, il ne convient pas tant de développer de nouvelles structures que d'institutionnaliser les contacts réguliers de tous les animateurs de la vie sportive de la commune. Ce n'est que par ce moyen que nous pourrions résoudre ensemble nos problèmes, qu'il s'agisse des problèmes administratifs, de la formation des entraîneurs ou de la recherche de sponsors, et utili-

ser les ressources à disposition de manière optimale.

Sur un autre plan, j'aimerais aussi favoriser le libre passage des sportifs d'un club à l'autre, par exemple en introduisant une sorte de passeport qui leur permettrait de changer de club tous les trois mois sans autre forme de procès. Nous pourrions ainsi canaliser et mieux contrôler le phénomène de papillonnage auquel nous assistons actuellement chez les jeunes membres de nos clubs. Ils pourraient plus facilement découvrir le sport qui leur convient le mieux. En d'autres termes, grâce au réseau de sport, nous faciliterions l'accès des jeunes au sport puisqu'ils auraient la possibilité de s'essayer à la pratique de plusieurs sports avant de se fixer sur l'activité qui leur plaît le plus.

Je suis convaincu que seule une coopération accrue permettra aux clubs de continuer sur la voie du succès. Je suis certain que nous serons capables de concrétiser ces idées, ne serait-ce qu'en raison du bel esprit de collaboration qui prévaut parmi les clubs de Lyss.»



## «Aborder ensemble les problèmes qui nous concernent»

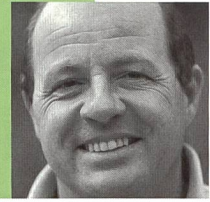
Willy Tobler, président du club de handball de Lyss.  
Adresse: Hutti 23,  
3250 Lyss

«Le thème du réseau sportif m'intéresse tout particulièrement parce que les activités sportives proposées par la Ville de Bienne sont structurées en réseau depuis vingt ans déjà. Le réseau sportif est conçu d'une façon pluridisciplinaire et comprend tous les partenaires du sport: l'Office des sports, la politique, la Commission du sport, la Communauté d'intérêts des clubs sportifs, l'école, la population, la presse de même que l'Office fédéral du sport de Macolin. Les partenaires créent des interactions permettant d'augmenter la densité des activités sportives. Notre programme de «sports de loisirs» pour les jeunes de la ville est un exemple de collaboration en réseau: l'Office des sports prépare le programme en collaboration avec les clubs en leur fournissant tout le soutien financier et logistique. Cela crée un potentiel de participants aux activités proposées par les clubs. Cette forme de collaboration est donc très utile

pour les deux parties et elle peut être élargie à d'autres actions. Ainsi, il y a quelques années de cela, nous avons notamment lancé une action de prévention contre le vandalisme, et cela en collaboration avec des organisations alternatives de jeunesse et le club de basket.

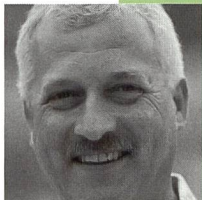
Le réseau local nécessite un très grand engagement personnel et la création d'un climat de confiance réciproque. L'Office des sports doit savoir défendre les intérêts de toutes les parties, tout en restant objectif et crédible.

Pour les années à venir, je souhaite que le sport biennois s'unifie et se donne une identité plus forte, grâce au réseau de la ville. Les sportifs doivent imposer le sport au niveau politique également.»



**«Le réseau augmente la densité des activités sportives!»**

Jean-Pierre von Kaenel, préposé aux sports de la Ville de Bienne. Adresse: Office des sports, rue Centrale 62, 2503 Bienne



«Depuis plusieurs années, nous organisons une conférence, dont nous assumons le secrétariat et qui réunit deux fois par an les représentants de toutes les sociétés locales, et pas seulement les sportives. Ce véritable forum permet, d'une part, de discuter des problèmes de notre vie associative et de les régler ensemble et, d'autre part, de coordonner l'utilisation des équipements et l'organisation des différentes manifestations locales. Seules

les sociétés qui participent à la conférence sont en droit de bénéficier du soutien de la commune.

Le bilan de la conférence est des plus positifs. Elle favorise les échanges entre les sociétés et permet la circula-

tion des informations. D'ailleurs, nos sociétés souhaitent collaborer d'une manière plus intense que ne le permet la conférence actuelle. Sur le plan financier, l'investissement est minime.

Je caresse le projet de créer une conférence qui réunirait uniquement les clubs de sport afin de mieux répondre à leurs attentes et besoins en terme d'utilisation des salles, de coordination de l'offre, de développement de synergies et de recrutement de moniteurs et de monitrices.

Notre commune attache de l'importance au bon fonctionnement des clubs de sport, car seul un club qui fonctionne bien peut contribuer à la qualité de vie de nos concitoyens. La création de cette conférence des sociétés sportives permettrait d'améliorer sur le plan qualitatif l'offre des clubs.»

**«Le réseau sportif local? Un plus en termes de qualité de vie pour les habitants de la commune»**

Beat Giaque, président de la commune d'Ittigen. Adresse: Gemeindeverwaltung, Rain 7, 3063 Ittigen

«Chez nous, le réseau de sport local fonctionne depuis longtemps déjà selon le schéma illustré au début de ce magazine. Nous attachons surtout une grande importance aux voix de la base, dont les intérêts sont représentés au Parlement par le biais de notre commission sportive, qui a une fonction consultative. En outre, nous organisons chaque année une conférence des présidents sur un thème défini. Cette rencontre a pour but de récolter des propositions qui sont ensuite retravaillées par nous et d'autres instances compétentes dans le courant du mois suivant. Depuis quelque temps, nous avons aussi à Olten une communauté d'intérêts regroupant différentes associations sportives. Celle-ci a pour but de coordonner les demandes des différents intéressés, d'examiner ensemble les aspects financiers et d'organiser des manifestations sportives avec nous.

La commune joue un rôle important, car c'est elle qui recueille les demandes formulées par les différents intéressés impliqués dans le sport local et qui coordonne l'attribution et l'utilisation des installations sportives.

Comme toujours lorsqu'il s'agit de concilier différents intérêts, il n'est pas facile de trouver un consensus à chaque fois. Les installations sont déjà exploitées à cent pour cent et les demandes émanant de groupes désireux de pratiquer de nouveaux sports ou des sports marginaux sont en constante augmentation.

D'un autre côté, certaines associations présentes de longue date dans la scène sportive sont sur le déclin et perdent leurs membres. Il s'agit donc de redistribuer les moyens existants d'une autre manière et selon de nouveaux critères. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai cependant toujours réussi à gérer les choses en y investissant du temps, de la patience et de l'énergie, aussi parce que le sport, ne l'oublions pas, a un important rôle préventif à jouer dans une ville comme Olten. Les expériences réalisées et les contacts personnels m'ont considérablement aidée à effectuer mon travail de façon efficace, mais sans être bureaucratique.»



**«La ville coordonne les activités du réseau de sport»**

Silvana Fasano, département Sport et formation de la Ville d'Olten. Adresse: Ressort Bildung und Sport der Stadt Olten, Schulsekretariat, 4600 Olten.